

NOUVEAU DANS CE BULLETIN

Articles généraux

- Reconnaissance des ergothérapeutes et des physiothérapeutes agréés qui recommandent des articles d'EMFM
- Fauteuils roulants manuels de réserve – Ajout à la liste des prestations
- Pansements avec argent, alginate – Augmentation de la quantité admissible
- Pessaires – Ajout à la liste des prestations
- Poussettes médicales – Modification apportée à la liste

NOTA : Pour obtenir des renseignements sur les politiques et les articles couverts dans le cadre du Programme des SSNA, consultez le [Guide d'équipement médical et de fournitures médicales](#) et les [listes des prestations en équipement médical et fournitures médicales](#).

NOUVEAU DANS CE BULLETIN

ARTICLES GÉNÉRAUX

Reconnaissance des ergothérapeutes et des physiothérapeutes agréés qui recommandent des articles d'EMFM

Le Programme des SSNA reconnaît désormais les ergothérapeutes et les physiothérapeutes agréés aux fins de recommandation de certains équipements médicaux et fournitures médicales qui figurent sur les listes des prestations relatives aux articles généraux, aux orthèses pour les membres et le corps, aux vêtements et aux orthèses de compression. Pour obtenir plus de renseignements sur les articles admissibles, veuillez consulter le [Guide d'équipement médical et de fournitures médicales](#) et les [listes des prestations en équipement médical et fournitures médicales](#).

Lorsque vous recevez une recommandation d'un ergothérapeute ou d'un physiothérapeute agréé (veuillez vous reporter à la [section 1.3](#) du Guide d'équipement médical et de fournitures médicales pour connaître les exigences relatives à la prescription d'articles d'EMFM), vous devez créer un nouveau dossier pour l'ergothérapeute ou le physiothérapeute qui effectue la recommandation en indiquant le numéro du permis d'exercice attribué par son ordre professionnel dans le champ ID du Prescripteur et le nombre « 99 » dans le champ N°. réf. du prescripteur.

Fauteuils roulants manuels de réserve – Ajout à la liste des prestations

Les clients du Programme des SSNA qui utilisent un fauteuil roulant motorisé peuvent également se procurer un fauteuil roulant manuel standard de réserve (code 99400942). Pour en savoir davantage, veuillez consulter le [Guide d'équipement médical et de fournitures médicales](#).

Pansements avec argent, alginate – Augmentation de la quantité admissible

Depuis le 22 janvier 2019, le nombre maximal de pansements avec argent, alginate qui peuvent faire l'objet d'une demande de paiement sans autorisation préalable est passé à 20 unités par année. Ce nombre s'applique à toute combinaison des codes ci-dessous :

- 99401182
- 99401177
- 99401178
- 99401179

Une autorisation préalable sera exigée si les lignes directrices suggérées pour le remplacement ne sont pas respectées ou si le prix maximal est dépassé. Vous trouverez davantage de renseignements dans la [Liste des articles généraux d'équipement médical et de fournitures médicales](#).

Pessaires – Ajout à la liste des prestations

Les pessaires vaginaux sont maintenant couverts sans restriction. Aucune autorisation préalable n'est nécessaire pour les articles qui respectent les lignes directrices relatives aux prix et à la fréquence du Programme des SSNA. Vous trouverez davantage de renseignements dans le [Guide d'équipement médical et de fournitures médicales](#) et la [Liste des articles généraux d'équipement médical et de fournitures médicales](#).

Poussettes médicales – Modification apportée à la liste

Les poussettes médicales font désormais partie des articles à usage restreint. Elles doivent faire l'objet d'une autorisation préalable. Vous trouverez de plus amples informations sur les critères de couverture, les renseignements requis, les exigences relatives aux fournisseurs ou aux prescripteurs ainsi que les lignes directrices relatives au remplacement dans le [Guide d'équipement médical et de fournitures médicales](#) et la [Liste des articles généraux d'équipement médical et de fournitures médicales](#).

COORDONNÉES DU PROGRAMME DES SSNA ET D'EXPRESS SCRIPTS CANADA

EXPRESS SCRIPTS CANADA

Centre d'appels à l'intention des fournisseurs Formulaires des SSNA

*Veillez avoir votre numéro de
fournisseur sous la main.*

1 888 511-4666

Heures d'ouverture prolongées –

Services d'EMFM

Du lundi au vendredi,
de 6 h 30 à 20 h 30, heure de l'Est,
à l'exclusion des jours fériés.

Demandes de paiement pour EMFM

Postez les demandes de paiement
à l'adresse suivante :

Express Scripts Canada
Demandes de paiement pour EMFM des SSNA
C. P. 1365, Succursale K
Toronto, ON M4P 3J4

Service des relations avec les fournisseurs d'EMFM et ententes avec les fournisseurs

*Chaque établissement d'EMFM doit être inscrit au
Programme des SSNA et disposer de son propre
numéro d'identification avant de pouvoir offrir
des services.*

**Télécopiez les ententes dûment
remplies au**

numéro de télécopieur sans frais : 1 855 622-0669

Autre correspondance

**Postez toute autre correspondance
à l'adresse suivante :**

Express Scripts Canada
5770, rue Hurontario, 10^e étage
Mississauga, ON L5R 3G5

PROGRAMME DES SSNA - SERVICES D'EMFM

Bureaux régionaux de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits

DEMANDES D'AUTORISATION PRÉALABLE

Alberta	1 800 232-7301
Manitoba	1 800 665-8507
Ontario	1 800 881-3921
Provinces de l'Atlantique	1 800 565-3294
Québec	1 877 483-1575
Saskatchewan	1 866 885-3933
Territoires du Nord-Ouest/Nunavut	1 888 332-9222
Yukon	1 866 362-6717

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Alberta	1 780 495-2694
	1 800 232-7301
Manitoba	1 800 665-8507
Ontario	1 800 881-3921
Provinces de l'Atlantique	1 902 426-2656
	1-800-565-3294
Québec	1 877 483-1575
	1 514 283-1575
Saskatchewan	1 306 780-8294
	1 866 885-3933
Territoires du Nord-Ouest/Nunavut	1 888 332-9222
Yukon	1 866 362-6717

Régie de la santé des Premières Nations en Colombie-Britannique

DEMANDES D'AUTORISATION PRÉALABLE

Colombie-Britannique	1 888 299-9222
----------------------	----------------

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Colombie-Britannique	1 604 666-3331
	1 800 317-7878

Formulaires des SSNA

Téléchargez les formulaires des SSNA à partir du site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA, ou communiquez avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs.